

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE VAUX

6-8 boulevard du Père Wrésinski, 95540 MERY-SUR-OISE

Tel : 01 34 48 10 96

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE du 15 juin 2015

Présents :

- **Mairie** : M. Eon (Maire), Mme Barthélemy (élue référente de l'école de Vaux), M. Simonnet (responsable municipal enfance et jeunesse)

- **Equipe enseignante** : la directrice Mme Herviou, les enseignantes Mmes Brochard, Durieux, Fiore, Kervran et Harymbat.

- **Parents d'élèves élus FCPE**: Mmes Paquet, Clary, Gournay, Graindorge, Hanoufa et Rapoud ainsi que MM. Lavigne et Zidahnal.

- **Parents d'élèves élus GPE**: Mmes Jogee et Espiau ainsi que M. Legros

Excusée : Mme Laumon

Le conseil d'école débute vers 19h10.

I. Année 2014/2015

A. Projets et actions pédagogiques

1) **La classe transplantée des CM1/CM2 et CM2** a eu lieu début février. Le bilan de cette classe de neige est très positif, les enfants et les enseignantes étaient enchantés.

Les parents d'élèves FCPE regrettent les enseignantes n'aient pas communiqué quotidiennement sur le site de l'école (contrairement aux années précédentes), notamment en postant des photos et que quelques familles n'aient pas reçu d'informations, notamment de l'arrivée des enfants sur site. En effet, Mme Herviou a constaté que quelques parents n'étaient malheureusement pas sur les listes de diffusion (mail et sms), chose rectifiée immédiatement. Les enseignantes expliquent, quant à elles, que cette année, elles ont eu un budget plus restreint et qu'afin d'emmenner tous les CM2 et les CM1 de la classe double, elles ont pris en charge des temps dévolus habituellement aux animateurs. Elles évoquent alors les difficultés de communication qu'elles ont rencontrées : internet défaillant, peu de temps pour envoyer des photos car la priorité était de s'occuper des élèves. Les parents GPE confirment que Mme Herviou a transmis cependant des informations par mail et par affichage au cours de la semaine.

2) **Le projet poney de la CLIS** a débuté début avril. Les enfants bénéficieront de 6 séances et d'une journée complète dans le bois de Maubuisson accompagnés par des collégiens. En raison du plan Vigipirate, les enfants se rendent au centre équestre en taxi. Le coût du projet est de 2150€. Diverses subventions ont été demandées : 600€ par la municipalité de Méry sur Oise, l'OCCE, le Lion's Club de Taverny... Le bilan de ce projet est très positif. Les enfants ont bien progressé au fil des années et les moniteurs sont ravis.

3) **Interventions dans les classes :**

- **Histoire des arts** : Une maman bibliothécaire, Mme Dabouz, a présenté aux classes de cycle 3 l'évolution de l'art au cours des siècles en montrant des œuvres d'art représentatives d'une période historique et en expliquant les différents courants artistiques. Cette intervention est en conformité avec le volet « Parcours culturel des élèves : continuité des apprentissages » du projet d'école.

- **Médiathèque** : Un livre numérique enrichi a été présenté à toutes les classes à l'école par M. Maubré . 3 classes ont ensuite créé un générique de film et travaillé sur les effets spéciaux. Ces interventions de grande qualité ont beaucoup plu aux élèves et aux enseignantes qui souhaitent les reconduire l'année prochaine.
- **Infirmière au CM2** : Un film présentant l'anatomie a été visionné par les élèves puis l'infirmière les a pris en demi-groupe (garçons/filles) et a répondu aux questions qu'ils se posent.

4) Sorties scolaires

➤ **Piscine**

CP : 7 séances du 10/03 au 15/05) ☑ piscine de Pierrelaye

CE1 : 10 séances du 3/02 au 5/05 ☑ piscine de Saint-Ouen l'Aumône

CLIS : 3 séances du 26/03 au 9/04 ☑ piscine de Pierrelaye

Mme Herviou tient à signaler que la prise en charge des classes par les maîtres-nageurs de la piscine de Pierrelaye est de grande qualité : 1 seule classe présente sur le bassin, des maîtres-nageurs proposant des activités variées. M. le Maire indique que toutefois, le coût des séances à Pierrelaye est beaucoup plus élevé et qu'il n'est pas certain que de nouveaux créneaux puissent être trouvés l'an prochain.

- **Autres sorties** : CLIS et CM1 le 5 février : Visite de la caserne des pompiers de Méry et du musée des pompiers d'Osny - CE2 et CM1 le 5 mai : patinoire et cinéma - CP et CE1 le 28 mai : Musée du Vexin à Théméricourt

5) USEP et sport

- **Athlétisme au CDFAS** le 19 mars (CP, CE1, CE2 et CLIS)
- **Tournois de Hand** à l'école en avril pour CE2, CM1 et CM2 et CLIS en inclusion
- **Semaine du vélo** du 1^{er} au 5 juin + prolongement pour les CE1, CE2, CM1 et CM2
- **Usépiades** : 16 juin au stade d'Auvers sur Oise ☑ jeux à destination des CE1 encadrés par les élèves de CM1/CM2 et CM2
- **Jeux départementaux** 19 juin au parc des sports de Saint Ouen l'Aumône ☑ athlétisme, rugby et découverte du baseball pour les CM1, CM1/CM2 et CM2 et élèves de CLIS en inclusion
- **Cross interécoles** en avril. Remise de la coupe de la ville le mercredi 17 juin par M. Leroux (président du club d'athlétisme et M. Du Peloux (Adjoint au sport). Un article félicitant tous les enfants est paru dans le Mérydien.

M. le Maire demande si des classes se sont inscrites pour participer aux jeux olympiques organisés par la CCVOI. Mme Herviou trouve que ce projet très intéressant semblait trop chronophage pour y adhérer. La participation de certaines classes l'an prochain sera étudiée.

6) Fêtes et manifestations

- **Fête de fin d'année** : La fête de fin d'année du 26 juin a été annulée en raison du plan Vigipirate. Des spectacles dans la salle de jeux de l'école maternelle l'ont remplacée.
 - CE2 : 8 juin
 - CE1 et CM1 : 25 juin
 - CM1/CM2 et CM2 : 29 juin

Les CP ne présenteront pas de spectacle en raison de l'absence de leur enseignante.

Des parents d'élèves regrettent que les dates des différents spectacles n'aient pas été communiquées plus tôt aux familles et qu'il n'y ait pas de grande fête comme dans certaines écoles. Mme Herviou explique que la préparation d'un spectacle se fait dès le 2^{ème} trimestre or, à cette date, le plan Vigipirate n'était pas encore assoupli. Il a été revu fin mai, ce qui était un peu tard pour revoir l'organisation.

- **La Grande Lessive** : La deuxième édition a eu lieu le 26 mars. Le thème était « De jour comme de nuit, réfléchir la lumière ». Les enfants, les parents et les enseignantes ont beaucoup apprécié cette exposition. La participation de l'école à l'édition du 15 octobre sera discutée en conseil des maîtres.
- **Projet dessins d'enfants** : L'école a participé à un projet de dessins d'enfants représentant ce qu'évoque pour eux leur pays. Toutes les classes ont participé, Deux dessins ont été sélectionnés

pour être intégré à un livre international. L'achat du livre en précommande a été proposé à l'ensemble des familles de l'école. M. le Maire souhaiterait que les dessins gagnants soient publiés dans le Mérydien à la rentrée.

Bilan coopérative :

Grâce à la vente des chocolats (253.50€) et des photos (471€), l'école a acheté la collection de DVD « C'est pas sorcier », la collection de DVD « La luciole » pour cycle 2, des jeux pédagogiques en français et en maths, une clef USB de géographie avec des fonds de cartes. Nous avons également pu participer au financement des projets coûteux à hauteur de 150€ par classe comme les années précédentes

A ce jour il y a 2505.07€ sur le compte de l'école.

Les enseignantes projettent donc pour l'an prochain le maintien de l'aide au financement des sorties scolaires pour limiter la participation des familles à hauteur de 8€ maximum pour l'année.

7) Informatique

Mme Herviou regrette les dysfonctionnements persistants de la classe numérique, relaie le découragement des enseignantes se trouvant dans l'impossibilité de valider le B2i. L'ensemble des parents d'élèves indiquent que ces problèmes existent depuis l'achat de cet équipement en 2010/2011 et que les ordinateurs vont devenir obsolètes avant d'avoir pu être utilisés correctement et demandent à la municipalité d'agir rapidement car ce problème est soulevé à tous les conseils d'école.

Mme Herviou rappelle l'obligation de faire passer le B2i aux élèves en fin de scolarité élémentaire or seule l'utilisation de logiciels est possible. Les parties « traitement de texte », « recherche documentaire sur internet » et « utilisation du courrier électronique » ne peuvent pas être enseignées à l'école. Mme Herviou propose alors l'achat par la commune d'une clef USB par enfant (environ 5€ par clef) pour que les élèves puissent utiliser le traitement de texte en attendant l'amélioration du système.

M. le Maire prend note de l'ensemble des remarques.

B. Organisation du temps périscolaire

1) Qualité des repas : Suite au questionnement des parents lors du 2^{ème} conseil d'école, M. Simonnet indique qu'une réponse a été apportée dans le « Mérydien ». Il rappelle que le grammage et la qualité sont respectés mais que les enfants ne mangent pas l'intégralité de ce qui leur est proposé.

Les parents signalent que certains plats sont insipides et que la qualité des repas baisse.

M. le Maire indique qu'aucune consigne budgétaire n'a été donnée qui pourrait amener à une dégradation de la qualité des repas. M. Simonnet informe qu'une vérification au niveau du réchauffage sera faite et que le problème gustatif n'a été soulevé qu'à l'école de Vaux.

2) animateurs : Leur nombre est de : 5 le matin, 7 le soir, 12 le midi dont 7 en élémentaire.

Les parents interrogent la municipalité sur les formations reçues par ces animateurs.

M. Simonnet indique :

- 50% ont le BAFA, 30% sont stagiaires BAFA et 20% sont non diplômés. Un animateur par équipe a la formation « Secourisme ».
- Des formations sont organisées par la commune au fil de l'année : la gestion de conflits, les rythmes de l'enfant, le recyclage... Cette année, il n'y a pas eu beaucoup d'ateliers le midi car il a été préféré de travailler en priorité sur la sécurité. Les parents indiquent qu'ils ont de très bons retours des familles sur les animateurs.

Les parents soulèvent le problème de l'intégration des filles et de la gestion des relations garçons/filles sur le temps périscolaire. M. Simonnet indique qu'un travail spécifique sur la mixité et la lutte contre les stéréotypes a été engagé par la municipalité auprès des animateurs.

C. Suivi des élèves

1) **Liaison GS/CP**

Elle prend plusieurs formes :

- Inscription auprès de la directrice en présence de l'enfant avec visite de l'école
- Echange de classes GS et CP (visite des futures classes) le jeudi 2 juillet au retour de Mme Chevallier. Les CE1 de Mme Fiore répondront aux interrogations des futurs CP.
- Repas à la cantine le 16 et le 23 juin lors de l'absence des CM2
- Accueil des nouvelles familles le 25 juin à 17h30.

2) **Liaison école-collège pour cette année**

➤ **Pour les parents :**

- Pour l'inscription au collège deux volets administratifs sont remis aux familles qui doivent les compléter et les retourner à l'école. Les familles qui le souhaitent peuvent faire une demande de dérogation pour des parcours spécifiques (musique, sport...)

- Pour les élèves qui fréquenteront le collège de secteur (Méry sur Oise), une réunion des parents d'élèves de CM2 a été organisée au collège le 11 juin. Elle a été l'occasion de les informer sur les classes spécifiques proposées aux élèves : bilangue (anglais /allemand) ou théâtre (avec 2h de plus par semaine) et le cursus courant (anglais).

➤ **Pour les enseignants :**

- Un conseil de cycle 3 a été organisé le 7 avril en présence d'un professeur du collège pour faire le point sur le parcours scolaire de tous les élèves.

- Une commission de liaison aura lieu le lundi 22 juin au collège pour transmettre les PPRE passerelle afin que les élèves qui rencontrent des difficultés soient pris en charge dès la rentrée.

- Au cours de l'année scolaire suivante, des rencontres entre les enseignants de CM2 et de 6ème sont organisées pour améliorer le suivi des élèves. Les bulletins de notes des 1er et 2ème trimestre de 6ème sont envoyés à l'école.

➤ **Pour les élèves :**

- Une rencontre a été organisée le 24 mars entre les élèves de CM2 et de 6^{ème} avec un professeur de SVT sous la forme d'ateliers tournants sur le thème de la classification des animaux et des végétaux

- Un rallye aura lieu au collège le 23 juin. 2 élèves de 6ème prennent en charge 2 élèves de CM2 pour la journée. Ils participent tous à des rencontres sportives et à des jeux. Ce moment permet aux élèves de rencontrer de nombreux professeurs du collège et l'équipe dirigeante, de découvrir les lieux, de déjeuner à la cantine (prix du repas 2.60€ demandé aux familles)

Toutes ces actions visent à assurer une transition plus sereine de l'école élémentaire au collège.

3) **Conseil école collège,**

Une nouvelle instance est mise en place afin d'améliorer la continuité Ecole-collège, les conseils Pédagogiques école-collège (CPEC).

Les thèmes retenus pour le collège de Méry sont : « Une évaluation positive et bienveillante » et « Dire, Lire, Ecrire dans toutes les disciplines ». Les enseignantes ont suivi une formation cette année scolaire et mettront en place des actions à la rentrée.

4) **Evaluations CE1 et CM2,**

Les élèves de CE1 et de CM2 ont passé des évaluations nationales en mai. La fiche synthèse des résultats et les livrets ont été ou seront transmis aux familles. Les résultats ne sont pas remontés à l'Inspection mais transmis au collège pour les élèves de CM2.

5) Stages de remise à niveau,

Des stages gratuits de remise à niveau sont proposés par l'école aux élèves de CM2 rencontrant des difficultés d'apprentissage. Ils sont proposés aux familles en avril et en août (du 24 au 28/8) pour une semaine à raison de 3 heures par jour le matin.

Les groupes de 6 enfants maximum sont constitués en fonction des besoins des élèves. L'enseignant de la classe remplit un dossier indiquant les points à travailler au cours du stage. L'enseignant qui assure le stage, complète ensuite le dossier. Une information est ensuite transmise aux familles, à l'enseignant de la classe ou au collègue le cas échéant.

Ces stages se déroulent dans une école mérysienne en avril et au collège au mois d'août.

Mme Rapoud demande si des parents souhaitant que leur enfant participe au stage peuvent l'inscrire eux-mêmes. Mme Herviou répond que le nombre de places est limité et que les inscriptions se font sur proposition des enseignants.

6) Remplacement de l'enseignante de CP

Mme Chevallier est absente depuis février. Elle a été remplacée de façon irrégulière depuis cette date malgré les efforts louables de l'Inspection. L'équipe enseignante a conscience que l'année a été compliquée pour les élèves.

D. Hygiène

M. le Maire explique que la municipalité n'étant pas satisfaite de la société qui assurait le ménage à l'école depuis quelques semaines a embauché une nouvelle personne.

Mme Herviou est satisfaite de ce changement.

E. Sécurité

1) Récréations

Mme Paquet indique que l'utilisation des deux cours pendant les récréations satisfait enfants et parents et interroge Mme Herviou sur l'organisation des récréations les jours de pluie. Comme il n'y a ni préau ni grande salle à l'école, ces jours-là, les enfants se détendent en classe pendant les récréations.

2) Toboggan

Mme Herviou souhaite qu'une décision soit prise quant au maintien ou à la suppression du toboggan qui n'est plus utilisé depuis le mois de février.

M. le Maire confirme que le toboggan est aux normes et que sa structure ne peut pas être modifiée même pour le sécuriser car sa conformité serait remise en cause. La municipalité n'est d'autre part pas favorable à son retrait qui priverait les enfants d'un jeu de cour.

Les parents FCPE évoquent la nécessité d'un renforcement de la surveillance à proximité du toboggan pour mieux inciter les enfants à respecter les règles de sécurité.

M. Simonnet souhaite que des règles d'utilisation communes des jeux de cour soient décidées entre enseignantes et animateurs.

Le conseil d'école choisit de conserver le toboggan et propose de réfléchir à des solutions de sécurité optimisant son utilisation.

Monsieur Legros demande que lorsque les parents viennent, chercher leur enfant malade ou blessé sur le temps périscolaire, les décharges soient pré-remplies afin de gagner du temps pour la prise en charge.

3) Dépose-minute

Les parents constatent que le dépose-minute pose toujours le même problème : des parents s'y garent et accompagnent leur enfant à l'école. Il semblerait que ce soient essentiellement des parents de maternelle. Une information sera donc donnée par Mme Herviou lors de la réunion des nouveaux parents le 25 juin et aux parents de maternelle à la rentrée par M. Delarue.

4) Création d'un parc à vélo

Les parents FCPE demandent la création d'un parc à vélo devant l'école. M. le Maire ne se montre pas opposé à cette demande mais souhaite connaître le nombre de places nécessaires. Les parents s'engagent à se renseigner et à revenir vers la Mairie.

II. - Rentrée 2015

A. Effectifs, structures envisagées, critères de constitution des classes

1) Effectifs à ce jour 156 élèves + 12 élèves de CLIS

- La carte scolaire a été modifiée pour la rentrée. Une partie du nouveau quartier près d'Intermarché et les rues entre la grande surface et l'école appartiennent désormais à la sectorisation de l'école de Vaux. Cela a amené de nombreux nouveaux élèves.
- 48 CP, 21 CE1, 23 CE2, 27 CM1, 37 CM2 et 12 élèves de CLIS

2) Structures envisagées

- Avec cet effectif, il y aura 7 classes : 2 CP (Mmes Chevallier et Fiore), 1 CE1/CE2 (Mme Herviou), 1 CE2/CM1 (Mme Brochard), 1CM1/CM2 (Mme Durieux), 1 CM2 (Mme Laumon) et 1 CLIS (Mme Harymbat)
- Si l'effectif global passait à 165 élèves, une 8^{ème} classe serait ouverte. La structure serait alors : 2 CP (Mmes Chevallier et Fiore), 1 CE1 (Nouvel enseignant), 1 CE2 (Mme Herviou), 1 CM1 (Mme Brochard), 1CM1/CM2 (Mme Durieux), 1 CM2 (Mme Laumon) et 1 CLIS (Mme Harymbat).

3) Critères de constitution des classes

- **La formation des classes de CP** a été faite en conseil de cycle 2 par les enseignantes de GS, de CP et de CE1 pour faire des classes équilibrées. Les nouveaux élèves ont volontairement été répartis sur les deux classes pour favoriser leur intégration à l'école.
- **Pour former les classes**, les critères pris en compte sont liés au parcours scolaire de chaque élève (classe double déjà réalisée, difficultés d'apprentissage, problèmes de comportement...).
- **Les classes doubles** sont également équilibrées, les enfants ayant des difficultés d'apprentissages sont répartis dans les deux classes. Dans la mesure du possible, les enfants seront associés à un camarade.

B. Fournitures

En raison d'une connaissance tardive des effectifs pour la rentrée, Mme Herviou n'a transmis les propositions de listes de fournitures aux parents que ce jour. Elles sont pratiquement identiques à celles de l'année dernière. Elles sont validées par le conseil d'école.

La proposition des parents d'achat groupé de fournitures par « Scoléo » sera donnée aux familles en même temps que les listes de fournitures et les livrets d'évaluation.

C. Rythmes scolaires

- **Commission de suivi des nouveaux rythmes scolaires**

Les parents regrettent qu'elle n'ait pas eu lieu.

M. le Maire indique que cela est dû à l'absence de Mme Dumesnil, l'adjointe au scolaire mais que la commission devrait se réunir à la rentrée.

Les parents souhaitent être associés à cette commission.

- **NAP**

A la demande des associations de parents, M. Simonnet donne quelques informations :

- 69% des élèves de Vaux ont fréquenté au moins une fois les NAP cette année.

- La Municipalité continue à former ses animateurs pour proposer des activités variées à la rentrée : photographie, ateliers scientifiques...
- Il n'y a pas eu beaucoup d'activités sportives car elles impliquent des intervenants diplômés et des infrastructures particulières
- La Municipalité est disponible pour répondre aux interrogations des familles.
- Comme cette année, les NAP débuteront après les vacances de la Toussaint pour une meilleure organisation.
- La communication aux familles sera mieux anticipée.
- Le jour des NAP sera fixé très prochainement.

- **Accueil périscolaire (Garderie)**

Les parents interrogent la Municipalité sur les tarifs de garderie et son organisation.

M. Simonnet confirme :

- La ½ heure gratuite n'existera plus.
- Les parents devront venir chercher leur enfant à 16h s'il n'est pas inscrit à la garderie.
- Si un enfant est inscrit à la garderie, les parents ne pourront venir le chercher qu'à partir de 17h conformément au nouveau règlement mis en place. De cette manière, les enfants auront eu le temps de goûter et de se reposer. Les subventions données à la Municipalité par la CAF sont conditionnées à un accueil « long » à la garderie.
- Une solution devra être trouvée pour les enfants ayant une activité extrascolaire débutant à 17h.
- Il n'y aura pas de tarif modulable en fonction du temps passé à la garderie.
- Les horaires sont maintenus : 18h45 tous les jours sauf le vendredi 18h30. Seules quelques familles laissaient leur enfant à la garderie jusqu'à 19h les années précédentes. En conséquence, les horaires ont été changés depuis la rentrée 2014.

Les parents regrettent fortement cette nouvelle organisation qui laisse moins de souplesse et qui aura un coût important pour les familles. Ils demandent également qu'une information précise soit donnée aux familles.

Une nouvelle référente du périscolaire sera présente à la rentrée : Elodie Mathis.

Un animateur, ayant le Brevet « Animation pour Tous », sera dédié à la CLIS. Il rencontrera l'enseignante dès la rentrée.

D. Travaux demandés

- Etanchéité du toit de l'école
- Remise en état du sol de la classe n°2
- Remise d'une vitre au panneau d'affichage
- Tracés des lignes dans la cour. Un plan réalisé par les élèves de CM2 sera fourni aux services techniques.

La séance est levée à 21h45.

La Présidente : La Directrice Mme Herviou

La représentante de la Mairie : Mme Barthélémi

La secrétaire Parents FCPE : Mme Paquet

La secrétaire Parents GPE : Mme Jogee

La secrétaire enseignante : Mme Brochard

La secrétaire enseignante : Mme Harymbat